HIVER 2025-2026

WEEK END REVEILLON DANS LE LUBERON A ROUSSILLON

Randonnée accompagnée en étoile
4 jours / 3 nuits / 3 jours de marche

L'hébergement se fait à Roussillon, le village célèbre pour ses carrières d'ocre. Le séjour débute à Avignon l'immaculée : la Cité des Papes. Nous allons ensuite à l'abbaye cistercienne de Sénanque en passant par Gordes un des plus beaux villages de France. Nous empruntons de jolis chemins caladés dans un milieu naturel préservé. Nous découvrons le Sentier des Ocres à Roussillon : un festival de couleurs. Le dernier jour, pour commencer l'année en douceur, nous allons à la source de La Sorgue à Fontaine de Vaucluse. Les eaux vertes de cette rivière sont un enchantement pour les yeux. Nous terminons le séjour à l'Isle-sur-la-Sorgue où nous apprécions le charme de la « Petite Venise » du Luberon. Un Nouvel An haut en couleurs !on, le village célèbre pour ses carrières d'ocre. Un Nouvel An Haut en couleurs !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT
Tèl : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : AVIGNON - ROUSSILLON
Rendez-vous à la gare d'Avignon Centre à 12h30.
Au fil de ses ruelles, découverte de nombreux trésors de l'ancienne Cité des Papes, centre ville historique d'Avignon : églises gothiques, chapelles baroques, hôtels particuliers et places pittoresques.
Visite du célèbre pont d'Avignon, qui sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.
En fin d'après-midi transfert en minibus ou en voiture personnelle à Roussillon (1h environ, 50 km) et installation à l'hôtel.
Temps de marche : 3h30 de marche en ville

Jour 02 : VILLAGES DES BORIES – GORDES – ABBAYE DE SENANQUE
Après un court transfert au départ de la randonnée (15 mn environ-10 km), notre itinéraire nous mènera au village des Bories que nous visitons. Nous remontons par une petite vallée encaissée qui chemine vers la célèbre abbaye cistercienne de Sénanque.
Nous arrivons ensuite à Gordes par une belle calade sur un chemin typiquement provençal bordé de murs en pierres sèches. Nous finissons la journée par une visite de ce magnifique site, mondialement réputé.
Transfert retour à l'hôtel. (environ 15 mn, 10 km)
Dénivelée : + 200 m ; - 200 m Temps de marche : 4h30 environ

Jour 03 : ROUSSILLON
Le matin, visite de Roussillon, charmant petit village coloré et nous emprunterons le célèbre sentier des Ocres.
Nous cheminons ensuite dans d'anciennes carrières, où vous pouvons observer la méthode d'extraction des ocres. Cette randonnée offre de superbes points de vue sur Roussillon.
Dîner Spécial Réveillon pris dans la jolie salle de restauration de l'hôtel, avec animation musicale pour célébrer la Nouvelle Année tous ensemble !
Dénivelée : + 250 m ; - 250 m Temps de marche : 4h30 environ

Jour 04 : FONTAINE VAUCLUSE ET ISLE SUR LA SORGUE
Après le petit déjeuner, nous quittons l'hôtel pour un transfert vers Fontaine de Vaucluse (1h de route environ, 32 km). Promenade pour découvrir l'exsurgence de la célèbre Fontaine de Vaucluse où naît la Sorgue
Transfert pour l'Isle sur la Sorgue (35 mn de route environ, 12 km environ), appelée aussi la petite Venise Provençale. Les canaux sont encore équipés des roues à aubes qui ont alimenté les moulins de l'industrie du textile.
Petite balade autour du village en suivant la Sorgue.
La ville abrite aussi de nombreuses galeries d'Antiquaires où vous pourrez flâner dans des ambiances d'autres époques.
Pique-nique au bord de l'eau avant le transfert (40 mn et 27 km environ) et la dispersion à Avignon.
Temps de marche : 3h00 de marche en ville

LES PLUS DE CE SEJOUR

- Un hôtel confortable au design néoclassique
- Les luminosités hivernales sur le sentier des Ocres
- La visite d'Avignon, la Cité des Papes

Notre minibus peut accueillir jusqu'à 8 participants. Au-delà, il sera demandé aux participants venant en voiture s'ils souhaitent l'utiliser pour les transferts aller-retour aux lieux de randonnée (courts trajets, partagés avec d'autres participants).

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc.). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

Vous serez prévenus à l'avance d'un changement de catégories d'hôtels, du fait de la défaillance de l'un de nos prestataires.

Les participants qui seront amenés à utiliser leur voiture pour assurer les transferts sur les lieux de randonnée seront dédommagés au tarif du frais kilométrique.

A SAVOIR : en cas d'insuffisance de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ.
Si vous vous rendez en transport en commun au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables, non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 12h30 à la gare d'Avignon centre (prévoir le pique-nique pour le premier jour), devant l'entrée principale (côté Boulevard St Roch).

Parkings gratuits dans le centre d'Avignon avec navette gratuite pour le centre-ville.
En cas d'arrivée tardive, vous appellerez votre accompagnateur. Il vous indiquera où le rejoindre dans le centre d'Avignon, ou vous indiquera comment vous rendre directement à Roussillon.

Accès voiture : Par l'A7 jusqu'à Avignon.
Vous pouvez calculer votre itinéraire : www.viamichelin.fr
Parkings gratuits à Avignon : île Piot - Les Italiens avec navette gratuite pour le centre-ville.
Dans ce cas, nous vous communiquerons aussi l'adresse de l'hôtel où vous pourrez garer la voiture pendant le séjour. (merci de nous préciser votre mode d'accès lors de votre réservation).

Infos : avignon-tourisme.com/informations-pratiques/ou-se-garer-a-avignon/

Covoiturage : De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : www.blablacar.fr/

Accès train : gare SCNF d'Avignon Centre
www.sncf-connect.com

DISPERSION
Fin du séjour vers 16h00
Le guide pourra vous déposer à la gare d'Avignon Centre ou à la gare TGV d'Avignon située à 15min de route du centre (5km de la gare d'Avignon Centre).

FORMALITES
Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU
Niveau 2 sur une échelle de 5.
Marcheurs réguliers
Pour marcheur motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière. 3h30 à 4h30 de marche par jour. Faible dénivelée et sentiers caladés.
Aucune difficulté technique particulière

HEBERGEMENT
Hôtel 3* à Roussillon. Il propose des chambres confortables et raffinées, qui offrent une vue dégagée sur Gordes et/ou la vallée dans le village de Roussillon (Les coordonnées seront indiquées dans la convocation).
Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité).

Restauration : La qualité des pique-niques de nos guides, une vraie marque de fabrique.
Nous pensons qu'une randonnée réussie doit rimer avec plaisir culinaire, et se récompense par le partage d'un bon vin. La découverte d'une région est aussi gustative ! Spécialistes du Sud de la France et de l'Italie, nous tenons à vous faire goûter les spécialités gastronomiques de ces régions. Le pique-nique en est l'occasion : il est devenu un point fort de nos séjours, et est apprécié par nos fidèles randonneurs. Préparés par nos accompagnateurs, ils sont composés généralement de salades savoureuses, saines, équilibrées et copieuses ; de spécialités traditionnelles du terroir visité ; d'un vin local ; de gourmandises locales, etc.)

PORTAGE DES BAGAGES
Vous portez uniquement vos affaires de la journée.

TRANSFERTS INTERNES
Minibus de 9 places dont votre chauffeur guide, et des voitures personnelles pour compléter en cas de groupe supérieur à 8 participants (un défraiement de 80€ après le séjour est prévu par participant acceptant d'utiliser sa voiture pour les transferts, et de conduire jusqu'à 3 participants dans sa voiture (compter environ 140km au total pour le séjour).
La durée des trajets varie de 15min à 1h par trajet. Le jour 4 est le jour ayant le plus de trajets.

GROUPE
Les groupes sont constitués de 6 à 15 personnes. (utilisation des véhicules des participants, au de là de 8 personnes, car minibus privé de 9 places incluant le chauffeur-guide).

ENCADREMENT
Accompagnateur en montagne diplômé.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitions également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- une couche légère et respirante
- une couche chaude une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 pantalon confortable pour le soir

- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc…)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif).

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.
Vos médicaments habituels
Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
Antihistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
Pince à épiler (facultatif)
Petits ciseaux (facultatif)
Vitamine C (facultatif)
Pince à échardes (facultatif)
Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne
Du 29 décembre 2025 au 01 janvier 2026	835 €

Supplément chambre individuelle : 260 €

Nuits supplémentaires à Roussillon, tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités d'hôtel du moment, et des types de chambre proposés : 82€ par personne en chambre de 2, et 150€ en chambre individuelle.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement en demi-pension du dîner du jour 01 au déjeuner du jour 04
- les pique-nique (sauf celui du jour 01)
- les boissons aux repas du soir (1 bouteille de vin pour 3 personnes) et au Réveillon
- les visites prévues au programme : le pont d'Avignon, le sentier des Ocres à Roussillon, l'Abbaye de Sénanque, le village des Bories
- les transferts prévus au programme, en minibus privé (et en véhicules des randonneurs du groupe au-delà de 8 participants)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons supplémentaires et les dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous et retour
- l'équipement individuel
- le pique-nique du jour 01
- les billets d'entrées pour les visites payantes
- le supplément chambre individuelle
- les assurances annulation assistance - rapatriement, interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

UN PEU D'HISTOIRE

Dès 1530, la Réforme se propage dans le Midi, grâce aux colporteurs de bibles et aux marchands, par la vallée du Rhône, le Vivarais et la vallée de la Durance. Le protestantisme est stimulé par le rayonnement de l'église vaudoise, implantée dans les communautés villageoises du Luberon.

L'hérésie vaudoise remonte au XIIème siècle : Pierre Valdo, un marchand lyonnais, avait fondé en 1170 une secte prêchant la pauvreté et le retour à l'Évangile, refusant les sacrements et la hiérarchie ecclésiastique. Excommuniés en 1184, les Vaudois étaient, depuis ce temps, pourchassés comme hérétiques. En 1540, le Parlement d'Aix (institué en 1501) décide de frapper fort en ordonnant la destruction de la bourgade vaudoise de Mérindol. François Ier temporise et prescrit un sursis. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent : l'abbaye de Sénanque est saccagée par des hérétiques en 1544 ; en riposte, le président du Parlement d'Aix, Meynier d'Oppède, obtient du roi l'autorisation d'appliquer "l'arrêt de Mérindol" et organise une expédition punitive. Du 15 au 20 avril 1545, une véritable folie sanguinaire s'abat sur les villages du Luberon dont certains sont incendiés et rasés : 3 000 personnes sont massacrées et 600 envoyées aux galères.

AVIGNON

Ses origines remontent au Néolithique (3000 av JC), une population s'installe sur un rocher calcaire surplombant le Rhône. Au VI e siècle av JC, le site devient la capitale d'un peuple Celto-Ligure, les Cavares. Ils ont appelé cette cité « Aouenion », qui signifie ville du vent violent. Elle prospère grâce au commerce avec Massalia (Marseille) et Théliné (Arles).

Après la conquête de la Gaule méridionale par Rome vers 125 av JC., la cité passe sous sa domination et le nom devient « Avenio ».
Dès la fin du IIIe siècle Avignon abrite une communauté chrétienne. Après des siècles d'insécurité au Haut moyen âge, elle est conquise par Charles Martel et devient au IX e siècle une ville majeur de Provence.
Avignon appartient au comte de Provence qui est le vassal du Pape, la ville profite d'un climat de paix et de prospérité économique. Le Rhône est une frontière naturelle entre le st empire romain germanique et le royaume de France, un pont relie les deux royaumes. En 1274 le Pape est devenu comte du Venaissin, c'est donc un territoire pontifical en terre d'empire. L'existence de ce territoire est la raison principale de l'installation de la papauté en Avignon. La ville sera la capitale de la chrétienté pendant presque 70 ans, de 1309 à 1376. Sept Papes vont se succéder. Il n'y aura pas de pape à Rome pendant cette période.

ROUSSILLON
Ce village ne ressemble à aucun autre avec son site grandiose sculpté par l'eau, le vent et la main de l'homme et son étonnante palette de couleurs flamboyantes qui passe du presque blanc, au jaune d'or, rouge sang pour finir au violet foncé.
Roussillon est un lieu magique, un lieu de rendez-vous animés sur la place de la mairie où locaux et visiteurs se retrouvent. Parcourez les ruelles du village, les escaliers pittoresques qui rejoignent les différents niveaux, tous les coins et recoins en contemplant les façades colorées.

BORIES
Sur les pentes du Luberon se dressent de curieuses cabanes de pierres sèches, à un ou deux étages, appelées « bories » : on en dénombre environ 3000. Beaucoup ont été habitées de l'Âge du fer jusqu'au XVIIIème siècle.

ABBAYE DE SENANQUE
L'abbaye de Sénanque et ses champs de lavande, image de carte postale d'une Provence authentique aux senteurs estivales enivrantes.
Et pourtant, longtemps, les parcelles entourant l'abbaye ont été des pâturages et des terres agricoles plantées de pommes de terre ou céréales, assurant la subsistance des moines de l'abbaye.
Ce n'est qu'au milieu du XXe siècle que les Frères ont débuté la culture de la lavande. Les anciens ne récoltaient pas encore la fleur de lavande mais produisaient des plants en vue de les revendre.
Les champs de lavande tels que nous les connaissons ont été plantés dans les années 1970, alors que l'abbaye accueillait un centre culturel.
Aujourd'hui, la lavande est toujours cultivée dans le vallon de Sénanque, pour sa fleur odorifère et la qualité de son huile essentielle. Cela assure un revenu complémentaire à la communauté.
GORDES
Accroché à 340 mètres d'altitude à un promontoire rocheux des Monts de Vaucluse, Gordes domine la plaine et la Vallée du Calavon, offrant une vue imprenable sur la célèbre montagne du Luberon qui lui fait face. Son histoire, sa richesse architecturale et patrimoniale, ses panoramas à couper le souffle, paysages et nature protégées sont autant d'invitations à la découverte de ce petit joyau provençal.
Aujourd'hui, le village, classé parmi les Plus beaux villages de France, est une destination prisée de renommée internationale.

ISLE SUR LA SORGUE
Selon la tradition locale, les premiers habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue au haut Moyen Age auraient été des pêcheurs implantés dans une zone marécageuse afin d'échapper aux envahisseurs, vivant dans des cabanes sur pilotis.
La ville est globalement dotée d'une prégnance dans l'identité des savoir-faire en lien avec la Sorgue et d'une tradition de savoir-faire d'excellence. La pêche professionnelle, un savoir-faire emblématique, a aujourd'hui disparu en tant que profession. Le génie hydraulique, un autre savoir-faire bimillénaire, caractérise la ville, de même que la gestion des eaux. Son agriculture est réputée pour sa productivité et la qualité de ses produits grâce à la richesse particulière des sols dans la plaine alluvionnaire et une irrigation généreuse.
L'industrie l'isloise est séculaire et a structuré la ville, toujours grâce à la Sorgue, exploitée comme source d'énergie depuis une époque très ancienne via les moulins et les roues,

apportant leur force motrice à de nombreuses usines. Cet attachement souligné à l'industrie en tant que marqueur historique ne cache pas une facette industrielle contemporaine renouvelée à travers de l'excellence, des leaders dans leur domaine, notamment une production agricole locale.
Depuis 50 ans, la Ville connait un tournant dans son profil économique avec l'apparition d'un nouveau savoir-faire : le commerce de la brocante et des antiquités. Aujourd'hui, elle est la 3ème plateforme mondiale de ce secteur et connaît un nouvel élan depuis la fin des années 2000, avec une évolution vers la décoration, les tendances et la création contemporaine. Cette activité économique est majeure pour la ville et est prépondérante dans l'image et l'attractivité du territoire.

FONTAINE DE VAUCLUSE
Un village emblématique du Luberon. C'est ici que la célèbre source de la Sorgue jaillit.
La source de la Sorgue, la plus importante résurgence d'Europe, est une curiosité géologique qui a longtemps mis l'homme au défi. Le débit de l'eau jaillit du gouffre attire traditionnellement les foules, notamment au printemps, où les flots bouillonnants procurent un spectacle d'une rare intensité. La beauté de ce site naturel, aujourd'hui jalousement préservé, en a fait une terre d'élection pour les poètes, tels Pétrarque, Boccace, Chateaubriand, Mistral et Char.

METEO-FRANCE
Prévisions départementales au 3250 (0,34 € F/mn) puis taper le numéro du département choisi ou meteofrance.com

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel :0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com
Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.fr, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION
Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation
L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».